

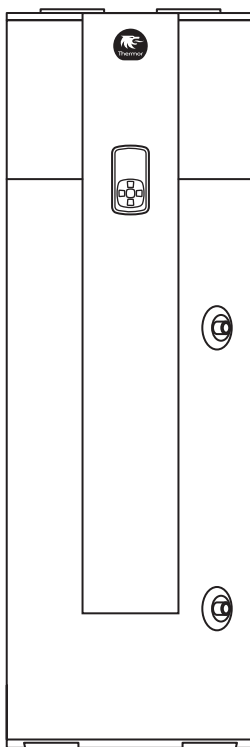
# Thermor

## NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

*Destinée au professionnel  
Guide à conserver par l'utilisateur*

# AÉROMAX 6

La solution thermodynamique  
monobloc éco-performante



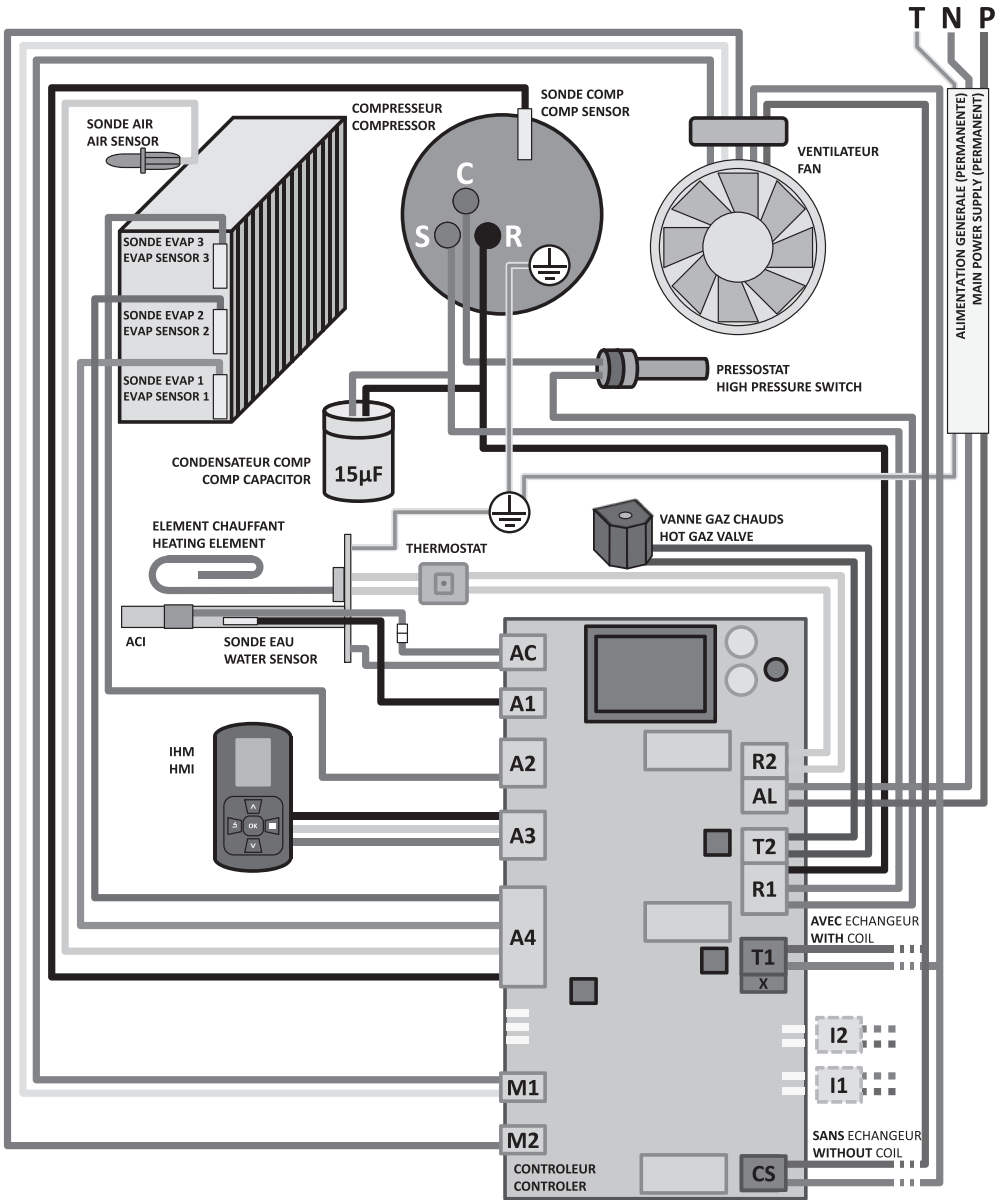
Retrouvez  
la notice  
complète en  
version digitale



Cozytouch



Pilotez facilement  
votre appareil grâce  
à l'application  
Thermor Cozytouch



Bobinage compresseur :  
Compressor winding :  
RC  $\approx$  8ohm,  
CS  $\approx$  9ohm,  
SR  $\approx$  17ohm, U = 230V

Connecteur compresseur :  
Compressor connector :  
NB  $\approx$  16ohm,  
BR  $\approx$  9ohm,  
RN  $\approx$  8ohm, U = 230V

Bobine vanne gaz chauds :  
Hot gas valve coil :  
R  $\approx$  1 à 2Kohm, U = 230V

Élément chauffant :  
Heating element :  
R  $\approx$  44ohm, U = 230V



**PRISE EN MAIN  
RAPIDE  
INSTALLATEUR**

# Thermor

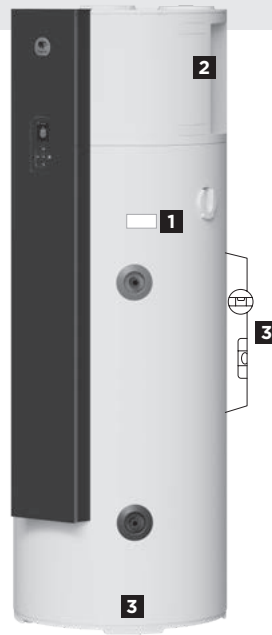
## AÉROMAX 6

La solution thermodynamique  
monobloc éco-performante

### ÉTAPE 1

### Mise en place

- 1** L'étiquette signalétique située au-dessus de la sortie d'eau chaude **doit être accessible à tout moment.**
- 2** Mettre en place les adaptateurs de gainage si nécessaire.
- 3** Avant le remplissage, le **chauffe-eau doit être mis de niveau** à l'aide des pieds réglables intégrés au produit.
- 4** Fixer le **chauffe-eau au sol** avec la patte de fixation.



### ÉTAPE 2

### Raccordement hydraulique

- 1 Raccordement eau froide et eau chaude :**
  - Un raccord diélectrique doit impérativement être installé sur la sortie eau chaude.
  - Important : monter les accessoires hydrauliques livrés.
- 2 Évacuation des condensats :**  
**raccorder l'extrémité du tuyau** à l'évacuation des eaux usées.
- 3 Remplir le chauffe-eau.**



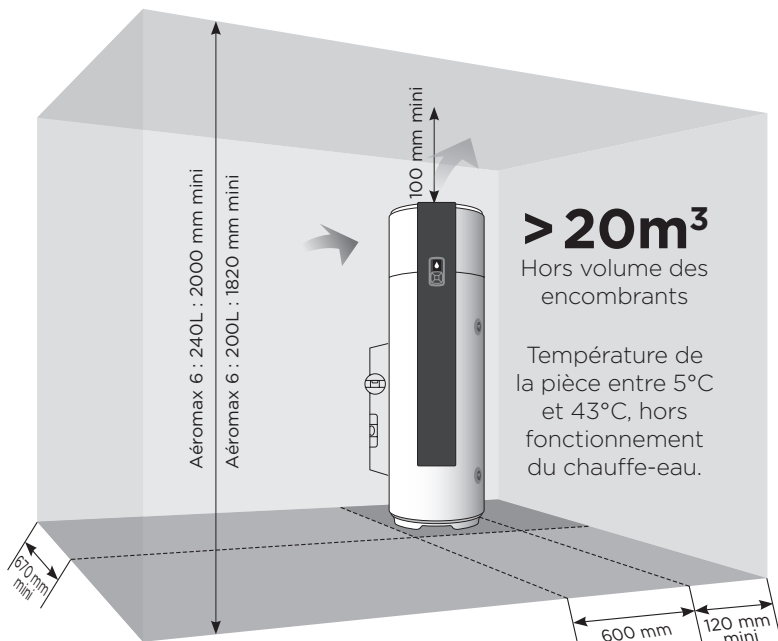
**Ne pas ajouter de siphon en aval de celui déjà présent.  
Risque de débordement des condensats au niveau de la PAC.**

## ÉTAPE 3

## Raccordement aéraulique

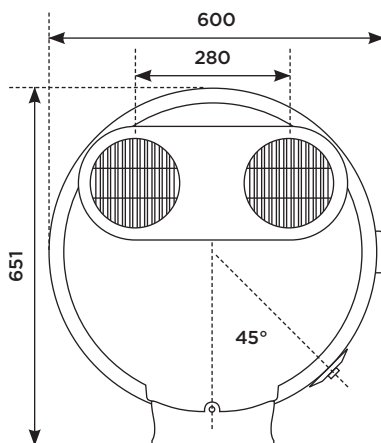
### SUR AIR AMBIANT

Exemple d'installation intérieur/intérieur

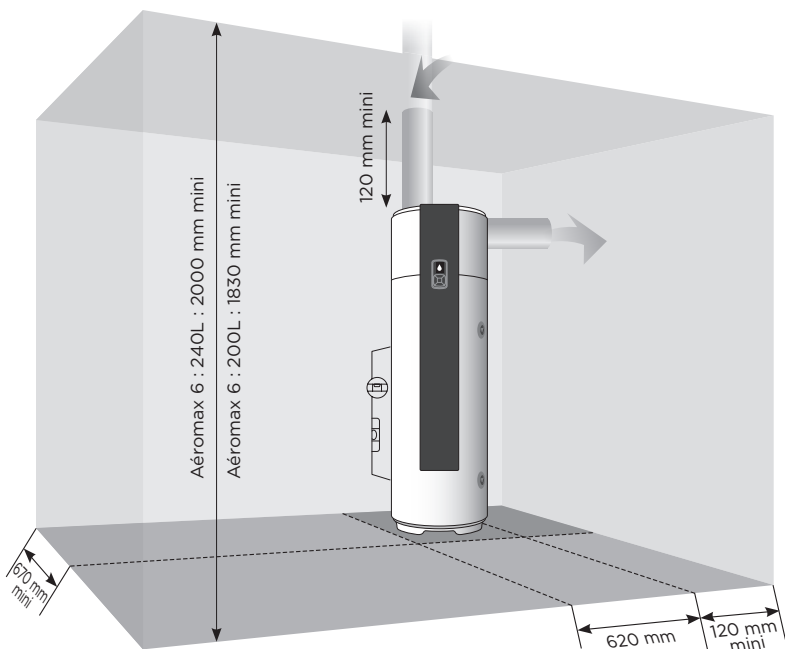


### GAINÉ SUR AIR EXTÉRIEUR

Avec adaptateurs de gainage si nécessaire



**Il est fortement déconseillé d'utiliser des gaines souples afin d'éviter de réduire les performances du produit (risque d'écrasement des gaines)**



Exemple d'installation gainage extérieur/extérieur

## ÉTAPE 4

### Raccordement électrique

Retrouvez les schémas électriques à l'intérieur de la notice.



**Le chauffe-eau doit être alimenté électriquement de façon permanente.**

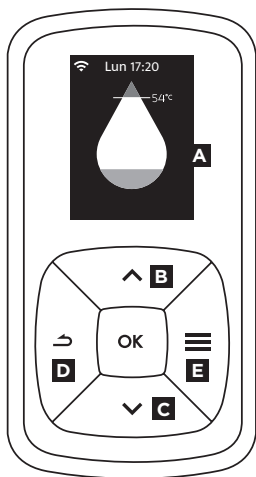
## ÉTAPE 5

### Mise en route

Mettez l'appareil sous tension puis suivez les indications affichées sur l'écran.

*Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la notice complète.*

**www.thermor.fr**



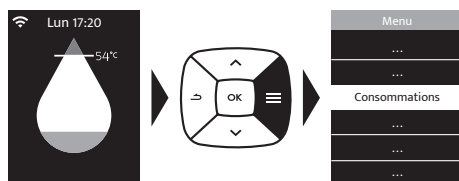
## BOÎTIER DE COMMANDES

- A** Visualisation des informations Suivi des instructions
- B** Augmenter/Naviguer/  
Accès rapide aux modes Boost et Absence
- C** Diminuer/Naviguer/  
Accès rapide aux modes Boost et Absence
- D** Retour
- E** Menu

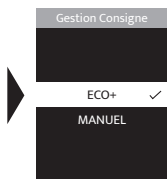
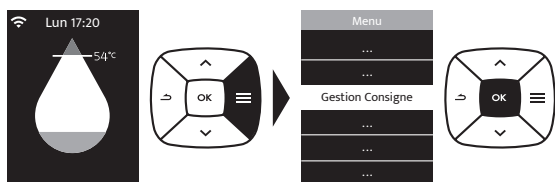
### ➔ Régler les date et heure



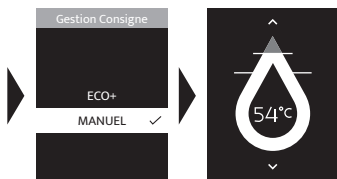
### ➔ Suivre la consommation



### ➔ Régler le mode

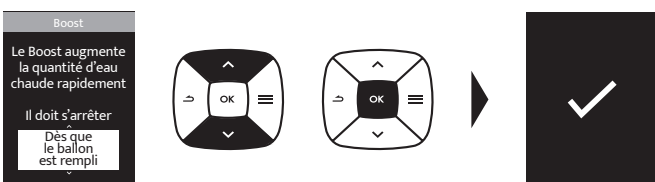
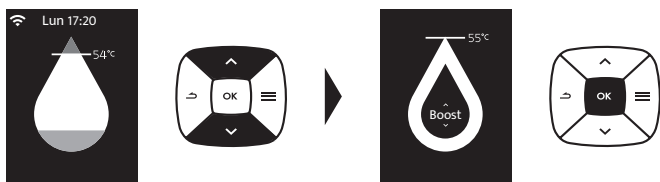


Le chauffe-eau est autonome et procède à l'apprentissage des consommations pour s'adapter aux besoins de l'utilisateur et faire des économies d'énergie, tout en garantissant le confort.



L'utilisateur peut choisir à quelle température est chauffée l'eau, entre 50°C et 62°C.

## ➔ Activer un besoin rapide en eau chaude (accès rapide)

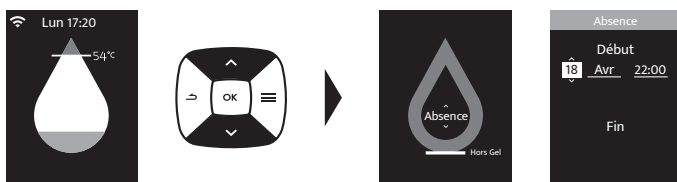


Le mode Boost :

- permet d'augmenter la production d'eau chaude ponctuellement (1 cycle de chauffe),
- est paramétrable sur plusieurs jours (jusqu'à 7 jours).

À la fin de la durée choisie, le chauffe-eau reprend son fonctionnement initial.

## ➔ Activer le mode Absence (accès rapide)



Pendant cette période d'absence, la température de l'eau est maintenue au dessus de 15°C. La fonction peut être arrêtée à n'importe quel moment.

# Conditions de garantie pour la France

## DOCUMENT À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR

### Garantie utilisateur

• Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).

### Garantie clients professionnels Thermor

- Nos appareils sont garantis contre tout défaut de fabrication dans les conditions définies dans nos CGV et pour une durée de 5 ans.
- Cette garantie porte sur le remplacement des pièces d'origine reconnues défectueuses par Thermor.
- La garantie comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par notre Service Après Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement, perte de jouissance ou d'exploitation ou de toute indemnités à titre de dommages et intérêts.

### Généralités

- La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à la réalisation des entretiens réguliers conformément aux instructions précisées dans nos notices.

• La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment (liste non exhaustive) :

- Pièces d'usure : électrodes, fusibles, voyants lumineux, joints, anodes.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (humidité, chocs thermiques, effet d'orage, insectes, etc.).
- Les détériorations provenant d'une installation non conforme, d'un réseau d'alimentation ne respectant pas la norme NF EN 50160, d'un usage anormal ou du non-respect des prescriptions de la dite notice.

• Présenter le certificat uniquement en cas de réclamation auprès du distributeur ou de votre installateur, en y joignant votre facture d'achat.

### Retour sous garantie :

Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part de Thermor, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée.

Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au SAV THERMOR (adresse ci-dessous). Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.

### Pièces détachées Conseils avant et après-vente

THERMOR-Services

17, rue Croix Fauchet, BP 46 - 45141 Saint Jean de la Ruelle cedex

TYPE DE L'APPAREIL\* : \_\_\_\_\_

N° DE SÉRIE\* : \_\_\_\_\_

NOM ET ADRESSE DE L'UTILISATEUR : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

CACHET DE L'INSTALLATEUR :

\* Ces renseignements se trouvent sur la plaque signalétique.